

Association 2 Mains

L'association est créée le 30 juin 2006. Implantée dans la Marne, à Reims (Croix Rouge), à Epernay, à Châlons-en-Champagne et à Vitry le François, elle mène ses actions dans les quartiers (ceux des [Contrats Urbains de Cohésion Sociale](#)). Son objectif principal : "construire avec chaque personne un parcours professionnel conduisant à l'emploi durable".

Deux dispositifs mis en œuvre. Le **Dispositif Educatif Novateur d'Insertion Sociale (DENIS)** "amène les personnes en rupture sociale et/ou professionnelle vers l'emploi pérenne au moyen d'un accompagnement individualisé" : 180 accompagnements en 2008 et 120 sorties vers l'emploi et/ou la formation ([lire un article de l'Union](#)).

Le [contrat d'autonomie \(Plan Espoir Banlieue\)](#) vise les jeunes de 16 à 25 ans issus des quartiers. Ils "s'engagent à co-construire avec leur accompagnateur le chemin vers l'emploi durable, une formation ou une création d'entreprise". 100 contrats signés au dernier trimestre 2008 (400 jeunes rencontrés). 170 jeunes en accompagnement individuel en mai. **400 contrats, objectif pour 2009.**



Le contrat d'autonomie est un "contrat aidé" Les structures, qui ont remporté un marché de 3 ans, travaillent sur objectifs, ont une très grande marge de manœuvre pour les actions, mais sont financées, en partie, sur les "sorties positives" : elles ne perçoivent qu'une avance de 25% lors de la signature du contrat. Les structures doivent avoir une trésorerie solide et ont une **obligation de résultats**.



14 professionnels forment l'équipe éducatrice. Educateurs spécialisés, conseillers emploi formation, animateurs et formateurs, coordinateur des contrats d'autonomie - la plupart diplômés de l'enseignement supérieur - accompagnent les jeunes tout au long de leur trajectoire et les suivent encore quand ils sont entrés dans l'emploi ou en formation. Ces professionnels ne sont pas venus dans ces métiers par hasard : "il faut aimer ce que l'on fait, les gens, son quartier ; il faut toujours positiver car un tel travail n'est pas simple".

Le parcours vers l'emploi ou vers la formation nécessite, sur le territoire, **un travail partenarial** avec le service public de l'emploi, les missions locales, les associations de quartier, les centres communaux d'action sociale, les entreprises d'insertion par l'activité économique, les organismes logeurs. Et bien entendu aussi avec les entreprises...

Il s'agit de détecter les besoins des petites et moyennes entreprises en compétences. Il faut aussi les accompagner dans leurs recrutements : "accueil du futur salarié, ouverture à la diversité, montage du contrat (incluant les aides possibles), désignation et formation d'un tuteur".

Les résultats atteints sont fort satisfaisants. L'association 2 Mains ne se repose pas sur ses lauriers. **Deux projets** sont en phase de conception. **Un groupement d'employeurs associatifs (GEDA)** dans la Marne - [il en existe déjà un dans les Ardennes](#) - : les salariés sont rémunérés par le groupement et travaillent pour plusieurs associations qui fournissent des heures de travail et qui mutualisent les investissements nécessaires. Un projet de **jardin d'insertion, de type "Jardins de Cocagne"** à Vitry le François : faire cultiver fruits et légumes par 50 personnes sur 10 hectares.